



## >> édito >> actualité

Eric THIROUIN  
Président de la Chambre  
d'agriculture

### Eure-et-Loir Numérique pose la fibre dans les parcelles agricoles

#### Tous ensemble, relevons les défis et gardons espoir

Il est des circonstances, comme en ce début d'année, qui rendent plus délicates la traditionnelle formulation des vœux. Car nous avons tous partagé une année 2015 éprouvante et les perspectives pour 2016, avec des cours déprimés toutes filières confondues, n'invitent guère à l'optimisme. Pour autant, nous ne devons pas être résignés à subir et renoncer à espérer.

Pour faire face à la crise agricole, la Chambre et ses équipes sont à vos côtés pour vous accompagner dans le montage de vos dossiers PAC, de mises aux normes, sur le suivi technique et économique de vos parcelles ou vos troupeaux et pour capter les aides aux investissements. La Chambre est également investie dans l'analyse des divers projets publics (autoroute, SNCF, définition des cours d'eau...) pour préserver au mieux la compétitivité de nos exploitations et inciter les Pouvoirs Publics à prendre les mesures adaptées.

Face aux défis d'avenir, la Chambre poursuit ses axes de recherche et de développement. Nous devons trouver de nouvelles solutions agronomiques et techniques pour baisser les charges et les contraintes administratives. Dans ce but, nous travaillons sur la mise en place de nouvelles productions, sur le numérique dont l'étable connectée, l'agriculture de précision, le développement de Mes p@rnelles, et appuyons les agriculteurs dans les BAC Grenelles.

Garder l'espoir, c'est aussi redonner de la fierté à l'exercice de notre métier. En 2016, nous allons, avec toutes les organisations professionnelles agricoles, co-construire une communication positive sur notre profession.

L'agriculture eurélienne doit se montrer conquérante pour faire face à la crise et à l'avenir. C'est tous ensemble que nous relèverons ce défi. Je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2016.

En juin 2015, nous vous annoncions le lancement d'un vaste programme de développement de l'Internet à très haut débit par le Syndicat mixte « Eure-et-Loir Numérique » sur l'ensemble du département. Depuis novembre 2015, la direction du Syndicat est assurée par Benoît Dey.

Ce programme nécessite le déploiement de fibres optiques sur les supports des lignes électriques existantes. Les entreprises qui assurent les interventions devront pénétrer dans les parcelles agricoles. Deux réunions d'information à l'attention des exploitants ont été tenues en 2015 à la Chambre d'agriculture. Elles avaient pour objectif d'expliquer la mise en place et le déroulement du chantier (communication avec les exploitants, rédaction des états des lieux, indemnités prévues etc.).

Une convention applicable aux entreprises (voir liste ci-dessous), a été si-



La fibre optique est supportée par le réseau électrique existant.

gnée entre la Chambre d'agriculture et Eure-et-Loir Numérique. Elle spécifie les particularités et obligations de ce chantier. Une attention toute particulière devra être portée à la hauteur de pose de la fibre optique (6 mètres au-dessus du sol minimum) ainsi qu'à la rédaction d'un **état des lieux avant travaux**. Vous trouverez l'intégralité de cette convention ainsi que toutes les informations utiles sur notre site : [www.chambre-agriculture-28.com/espace-grand-public/chantier-numerique/](http://www.chambre-agriculture-28.com/espace-grand-public/chantier-numerique/)

#### Vos contacts :

Jérôme Leblanc (Ingénieur Travaux)  
06 67 89 83 21

Martine Riou (Chambre d'Agriculture)  
02 37 24 45 32

#### >> sommaire

MesP@rnelles	2
Essais Chambre : quoi de neuf ?	2
Groupes de développement	3
Signature de la convention	3
Mes Dron'im@ges Blé	4

#### Les entreprises

Les trois entreprises choisies interviendront sur tout le département (une carte de déploiement pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2016 selon les entreprises sera consultable sur notre site).

BYES : Interlocuteur en cours de désignation

DHENNIN : Laurent Bohun

06 26 46 51 41

EIFFAGE : Emmanuel Prehu

06 80 93 20 75

### ● Des formations pour vous en février

Nous vous proposons plusieurs stages sur février ouverts aux exploitants et salariés : Technique de soudage, électricité 380 V, produire du lin, lutter contre les résistances des adventices, Certiphyto, Mes P@rnelles. Chaque stage vous ouvre la possibilité de bénéficier d'un crédit d'impôt. Pour plus d'informations, téléchargez la fiche de présentation de ces sessions sur notre site Internet en rubrique « actualité »

**Contact : B. de Lacheisserie**  
02 37 24 45 42

### ● PCAE : prochain appel à projets au 15 mars 2016

Le Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Entreprises est un plan régional d'aide aux investissements concernant l'élevage, les intrants, la performance énergétique, la création de valeur ajoutée. Trois appels à projets sont programmés en 2016. Les dates de clôture sont les suivantes : 15/03/2016, 30/06/2015, 21/09/2016.

Plus d'informations sur [www.eure-et-loir.chambagri.fr/espace-agriculteurs/environnement/pcae/](http://www.eure-et-loir.chambagri.fr/espace-agriculteurs/environnement/pcae/)

**Contact : Olivia David**  
02 37 24 45 26

\* Financements Etat, Conseil Régional et Agences de l'Eau

### ● Salariés agricoles : une formation pour optimiser les performances de ses tracteurs

L'Asavpa (Association des salariés agricoles) et la Chambre d'agriculture proposent une formation de 2 jours pour optimiser l'utilisation des tracteurs de l'exploitation, appliquer la démarche de conduite économique et maintenir la performance des chantiers. A la clé, un gain sur la consommation de carburant, d'huile,... et la maîtrise des charges de fonctionnement.

**Contact : Daniel Lazier.**  
02 37 24 45 64

**Vous recherchez un outil pour être en règle en cas de contrôle, optimiser vos apports d'intrants et suivre vos résultats technico-économiques !**

**Mes p@rnelles, solution de gestion de vos cultures par internet, est pour vous !**

### Réalisez votre plan de fumure prévisionnel

Depuis 2015, Mes p@rnelles prend en compte la nouvelle Directive Nitrates. Les tables ont été mises à jour et l'interface de saisie a été renouvelée.

- Vous entrez toutes les données nécessaires pas à pas. En cas d'oubli, vous êtes alerté. Vous réalisez votre calcul de la dose d'azote à apporter en toute simplicité. Si des parcelles sont identiques, Mes p@rnelles vous proposera de copier le calcul pour gagner en efficacité.

- Le calcul de la dose d'azote reste modifiable à tout moment.

- Ensuite, Mes p@rnelles vous assiste dans la saisie de votre fractionnement prévisionnel. En cas d'erreur, il reste toujours modifiable.

- Lors de vos apports, la dose d'azote qui reste à fournir est indiquée. Entre votre calcul de dose d'azote du plan de fumure et vos premiers apports, Mes p@rnelles calcule la différence.

- Enfin, une édition spécifique permet de valoriser vos calculs et vos interventions.

### Un accompagnement complet et personnalisé

Pour vous offrir un service de qualité, l'équipe Mes p@rnelles répond gratuitement à vos questions par téléphone ou par e-mail. Elle publie des articles liés à l'actualité via le blog et les lettres d'information.

**Contact : équipe Mes p@rnelles**  
02 37 24 46 00

[mesparcelles@eure-et-loir.chambagri.fr](mailto:mesparcelles@eure-et-loir.chambagri.fr)

## Quoi de neuf dans les essais Chambre ?



Blé associé à de la féverole

Chaque année, la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir réalise une soixantaine d'essais s'inscrivant dans les 200 essais menés à l'échelle régionale.

### Trouver des solutions de lutte antigaminées

La lutte antigaminées est la préoccupation majeure, principalement en céréales. Un vaste réseau d'essais a été mis en place par les Chambres de la région Centre. Voici deux exemples en céréales : combinaison des choix de programme et utilisation du port des plantes (taille des feuilles, vitesse d'installation) en fonction des dates de semis, semis de plantes associées pour couvrir le sol une fois la récolte réalisée.

Ces expérimentations étudient la faisabilité de ces techniques et l'impact sur le rendement.

En colza, nous avons conduit un essai dans une situation très infestée en vulpins en terre forte pour tester les meilleures périodes d'application des produits et réaliser des comparaisons de produits ou d'associations.

### Injecter de l'azote avec les plantes partenaires

La technique du colza associée est étudiée depuis de nombreuses années. Nous orientons actuellement nos travaux vers le bénéfice potentiel de la culture d'un colza associé pour le blé suivant et l'étude de plantes partenaires pérennes tel que le trèfle.

Sécuriser l'obtention d'une bonne teneur en protéines est un axe fort de notre travail. Notre réseau étudie également l'effet des plantes partenaires légumineuses du blé (féverole, gesse,...). Des résultats prometteurs ont été obtenus l'an dernier.

**Contact : Patricia Huet**  
02 37 24 45 55



## Venez rejoindre un groupe d'agriculteurs près de chez vous !

Pour découvrir des techniques innovantes, acquérir de l'autonomie dans vos choix et rester maître de vos décisions.

### 800 agriculteurs adhérents

800 agriculteurs adhèrent aux groupes de développement répartis au sein de 4 CRDA (Comité Régional de Développement Agricole) : Beauce Chartraine, Beauce Dunoise, Perche et Thymerais-Drouais et de 6 groupes indépendants (GRCETA du Thymerais, CETA de Châteaudun, CETA de Lutz-en-Dunois, GEA de la Vallée de l'Eure, GABEL et Graine de lin 28). Chaque groupe contractualise avec la Chambre d'agriculture sur un ensemble de services pour permettre à tous les adhérents de s'informer, de mettre en commun leurs savoir-faire et de faire évoluer leurs pratiques.

### Un panel d'activités très variées

Adhérer à un groupe c'est participer mais aussi profiter de nombreuses activités telles que :

- Des tours de plaine collectifs pour échanger des informations avec d'autres agriculteurs et le conseiller de la Chambre.
- Le Carré Cultures pour optimiser vos choix techniques : variétés, description

### Signature des conventions pour les activités 2016



Le 18 janvier, les présidents et trésoriers des groupes de développement ont signé leurs conventions d'activités 2016 avec le président de la Chambre d'agriculture, Eric Thirouin. L'occasion de présenter à l'ensemble des groupes et au Président le bilan des actions menées par chacun d'eux et d'échanger sur les prochaines activités 2016.



des adventices, maladies, ravageurs, seuils d'intervention, programmes phytosanitaires. Tout cela regroupé dans un seul document et actualisé chaque année.

- Le Fongi-Flash : bulletin d'avertissement hebdomadaire pour vous aider à décider de la nécessité de vos interventions, selon les observations du moment.
- Des réunions techniques sur des thèmes innovants.
- Des réunions phytosanitaires herbicides et fongicides ainsi que des résultats d'essais et des messages variétés vous aideront à préparer les commandes de semences, d'engrais et de produits phytosanitaires adaptées à votre exploitation.
- Des visites d'essais pour visualiser les résultats que vous retrouverez dans les brochures.
- Des groupes spécifiques pour approfondir des thèmes particuliers (non-labour, marges brutes).
- Des formations pour développer vos compétences et approfondir certains sujets.
- Des activités conviviales (voyage, repas) pour joindre l'utile à l'agréable !

**Contact : Christelle Bercé**  
02 37 24 45 51

Venez découvrir les tours de plaine en participant à celui du mois de février ! Pour en savoir plus, sur le groupe de développement de votre secteur et la date du prochain tour de plaine.

### ● Arrivée de Clément Divo



Le 1<sup>er</sup> décembre 2015, Clément Divo a intégré l'équipe des animateurs de bassins versants à la Chambre d'agriculture. Il a pour mission l'animation sur les bassins de Tremblay-les-Villages, Berchères Saint Germain et Dammarie ainsi que la réalisation de diagnostics agronomiques. Diplômé de l'INP-ENSAT de Toulouse, âgé de 23 ans, Clément est originaire d'Alsace.

**Contact : Clément Divo**  
02 37 24 45 25

### ● Nouvelles missions pour Jérôme Damy

Jérôme Damy prend en charge la mission « Innovation & Numérique » au service de l'agriculture. Il est en quelque sorte le traducteur des besoins des agriculteurs auprès des start-ups. Il a pour mission de trouver des solutions et innovations techniques répondant aux besoins des exploitants. Il contribue aussi à l'accueil des start-ups en Eure-et-Loir ainsi qu'à la formation des agriculteurs à l'utilisation de ces nouveaux outils. Les missions remplies par Jérôme, notamment la



fonction de gestion de l'infrastructure et du support pour les utilisateurs internes à la Chambre, sont reprises par Antoni Caci (photo ci-contre), 25 ans, embauché depuis le 18 janvier dernier en tant qu'administrateur système et réseau.

**Contact : Jérôme Damy**  
02 37 24 45 23

### ● Produire du lin graine

La Chambre d'agriculture vous propose le 9 février à Chartres une journée pour découvrir la culture du lin graine de l'implantation à la commercialisation. Tarif agriculteur 0 €. Autres publics : 272 €

**Contact : A. Pontonnier**  
02 37 24 45 44

## >> En bref

### ● Mise aux normes des élevages : retrouvez les diaporamas et documents utiles

Le 17 décembre dernier, l'Université du soir sur la mise aux normes des bâtiments d'élevage a réuni plus d'une centaine d'éleveurs à Miermaigne. Retrouvez les diaporamas des interventions, les documents remis ( 4 pages sur les seuils ICPE et les dates des appels d'offre PCAE, calendrier d'interdiction d'épandage des effluents d'élevage) sur le site internet de la Chambre d'agriculture ou sur [www.eure-et-loir-conseil-elevage.fr](http://www.eure-et-loir-conseil-elevage.fr) Face à cette réglementation complexe, nous vous rappelons qu'un diagnostic rapide et personnalisé peut être réalisé sur votre exploitation dans le cadre du Mini-Dexel pris en charge à 100% en bovins lait, production la plus touchée, grâce au soutien du Région.

**Contact : Carine Hardy**  
02 37 53 44 38

### ● Prime animales : vous pouvez télédéclarer !!

Depuis début janvier, les éleveurs souhaitant bénéficier des aides animales peuvent télédéclarer leurs demandes sur [www.telepac.agriculture.gouv.fr](http://www.telepac.agriculture.gouv.fr). Attention : pour l'aide ovine (AO) et l'aide caprine (AC), la date limite de dépôt est fixée au 1<sup>er</sup> février 2016. Concernant l'aide aux bovins allaitants (ABA), aux bovins laitiers (ABL), aux veaux sous la mère et aux veaux bio (VSLM), la date limite de dépôts des dossiers est fixée au 17 mai 2016. La Chambre d'agriculture vous accompagne dans la réalisation de votre télédéclaration.

**Contact : Carine Hardy**  
02 37 53 44 38

## Mes Dron'im@ges Blé : pour piloter le dernier apport d'azote

La Chambre d'agriculture vous propose de piloter vos apports d'azote en végétation sur blé avec son drone.

La fertilisation est un poste clé dans les itinéraires techniques. Ces dernières années, les conditions climatiques exceptionnelles ont rendu très difficiles les estimations sur les cultures. Les objectifs de production ne sont donc souvent que partiellement atteints. Les agriculteurs doivent se tourner vers des outils de mesures directes, fiables et offrant une représentativité satisfaisante de leurs parcelles. Ce à quoi répondent les outils de télédétection, notamment les drones en agriculture.

Sur blé, le drone est un outil de pilotage utilisé à partir du stade 2 nœuds. Il transporte un capteur multispectral qui prend des clichés de la parcelle dans 4 longueurs d'ondes : le vert, le rouge, l'infra-rouge et le proche infra-rouge. Ces données brutes sont ensuite transformées en mesures de biomasse de la culture et d'azote absorbé, ce qui permet de déterminer la quantité d'azote optimale à apporter.

Après traitement des images, les modèles de calcul permettent d'aboutir à un conseil de fertilisation azotée. La Chambre d'agriculture a confronté le drone à différentes situations pendant deux ans dans l'objectif de vérifier la cohérence de ces modèles par rapport au contexte eurélien et de valider la méthode.

### Uniquement sur inscription

La prestation se fait uniquement après inscription et enregistrement des parcelles à mesurer. Un SMS est envoyé à l'exploitant la veille du vol puis 30 min avant l'arrivée des pilotes sur la parcelle. Après traitement des données, les conseillers techniques valident les cartes de résultats.



Le drone utilisé pour la prestation Mes Dron'im@ges Blé

### Des « plus » incontestables

Les relevés sont fiables et précis sur l'ensemble de la parcelle. Il n'y a pas de biais dus à l'échantillonnage des points mesurés. L'hétérogénéité de la parcelle est vraiment prise en compte. Les mesures sont indépendantes de la couverture nuageuse. Le pilote de drone est un conseiller de la Chambre d'agriculture. Il se rend sur la parcelle et peut ainsi identifier tout paramètre pouvant influencer sur le résultat et le corriger.

**Contacts : Marion Bouviala et Paul Brillault** 02 37 24 45 61  
[drone28@eure-et-loir.chambagri.fr](mailto:drone28@eure-et-loir.chambagri.fr)

Pour en savoir plus sur cette prestation, un document détaillé est joint à l'envoi de Chambr'Info. Il comporte un bulletin d'inscription.

Tarifs (€/ha)	Les 20 premiers ha	Puis 1 à 30 ha de plus	Pour tout ha suppl. (> 50ha)
BLE	10	9	8

Une carte de modulation automatique est proposée avec un supplément de 1 € par ha.